

Fiche inscription Section YOGA Association Sportive Cordemaisienne (ASC) 2023/2024

Coordonnées de l'adhérent :

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Tél :
Mail :	Rue :
Commune :	Code postal :

Renseignements concernant les mineurs :

Nom/Prénom représentant légal 1 :	Tél :
Mail :	
Nom/Prénom représentant légal 2 :	Tél :
Mail :	

Rgpd :

L'adhérent reconnaît qu'en signant l'adhésion cela entraîne l'acceptation à utiliser les données personnelles exclusivement dans le cadre de son activité sportive et de la section souscrite.

En signant la fiche d'inscription, l'adhérent autorise expressément l'Association Sportive Cordemaisienne, à lui notifier par SMS ou par mail, les communications liées à la vie de la Section (absence de professeur, changement d'horaire ou de lieu de l'activité).

Droit à l'image :

L'adhérent reconnaît qu'en signant le dossier d'inscription à l'Association Sportive Cordemaisienne, cela entraîne l'acceptation à utiliser les images, photos, vidéos prises dans le cadre des activités de l'association et de ses sections pour la durée de son adhésion et pour une période de trois ans, reconductible par renouvellement d'adhésion. Cela exclusivement pour la promotion de l'association, de sa communication ainsi que sur les parutions municipales.

Droit de retrait :

Toutes les données personnelles collectées sont réservées exclusivement à l'usage interne de l'Association Sportive Cordemaisienne, Pour toute demande de modification de ces données, il vous appartient d'en informer l'Association Sportive Cordemaisienne par mail : asc-cordemais44360@orange.fr

Inscription Section YOGA

Septembre 2023 – Juin 2024

Reprise des cours le **lundi 4 septembre 2023**

Lieu des cours : Espace culturel et associatif LA PASSERELLE, 5 rue des sports 44360 Cordemais

Horaires des cours :

Pour 1 cours, merci de cocher une case pour l'horaire souhaité

Pour 2 cours, merci de cocher 2 cases avec les horaires souhaités

	16h45	18h15	19h45
LUNDI			
JEUDI			

Un minimum de 30 semaines de cours sera dispensé tout au long de l'année, hors vacances scolaires.

Prix des cours :

1 cours par semaine : 150 euros TTC

2 cours par semaine : 200 euros TTC

Mode de règlement : *Merci de cocher la case correspondante dans le tableau ci-dessous*

Chèque	
Espèce	
Chèque vacance	

Possibilité de payer en 1, 2 ou 3 fois.

Les encaissements seront faits en octobre, novembre et décembre 2023.

Pour les règlements par chèque, l'ordre à indiquer est : ASC section YOGA

Numéro du chèque	Montant	Mois à encaisser
N°		
N°		
N°		

Attestation employeur : *Merci de cocher la case correspondante dans le tableau ci-dessous*

OUI		NON	
-----	--	-----	--

Droit de remboursement

Le remboursement de l'inscription ne s'effectuera que sur présentation de certificats médicaux, au prorata des cours restants.

Date et signature de l'adhérent